



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 décembre 2024

Français  
Original : anglais

---

### Commission économique pour l'Afrique Forum régional africain pour le développement durable

Onzième session  
Kampala (hybride), 9-11 avril 2025

Points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Table ronde de haut niveau 1 : Relever le niveau d'ambition et trouver des solutions innovantes pour mobiliser des financements durables, et canaliser et utiliser les financements de manière plus efficiente et efficace pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 (2024-2033)**

**Table ronde de haut niveau 2 : Adapter des solutions durables et inclusives fondées sur la science, les faits et les données de façon à doper la croissance économique, stimuler la création d'emplois et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063**

**Table ronde de haut niveau 3 : Suite donnée aux textes issus du Sommet de l'avenir dans le cadre de la promotion de solutions durables et inclusives fondées sur la science et les faits visant à accroître le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.**

**Table ronde de haut niveau 4 : Tirer parti du deuxième Sommet mondial pour le développement social pour faire avancer la réalisation des priorités de l'Afrique (élimination de la pauvreté ; plein emploi et travail décent pour tous ; inclusion et intégration sociale, en ne laissant personne de côté ; et réalisation complète des objectifs de développement durable et des objectifs énoncés dans l'Agenda 2063)**

**Stimuler la création d'emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles, pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine**

### Note conceptuelle

#### I. Historique

1. Le Forum régional africain pour le développement durable est un mécanisme intergouvernemental et multipartite qui tient des sessions annuelles et qui tire son mandat des résolutions 67/290, 70/1 et 70/299 de l'Assemblée

---

\* ECA/RFSD/2025/1.



générale. Il a été mis en place suite à l'adoption des résolutions 930 (XLVIII) et 939 (XLIX) lors des huitième et neuvième réunions annuelles conjointes du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, qui se sont tenues respectivement en 2015 et 2016.

2. Le Forum entreprend un suivi et un examen intégrés des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de ceux de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine. En effet, pour l'Afrique, ces deux programmes de développement constituent, ensemble, un cadre synergique pour parvenir à un développement durable inclusif et à visage humain dans la région.

3. Le Forum est l'un des trois mécanismes chargés de suivre, d'examiner et de catalyser les actions visant à atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063. Les deux autres sont les examens nationaux volontaires et, au niveau mondial, le forum politique de haut niveau pour le développement durable. Pour compléter ces processus et soutenir l'action locale, les gouvernements nationaux et infranationaux se sont engagés dans des examens infranationaux volontaires. À cet égard, le Forum régional africain constitue également une plateforme d'apprentissage par les pairs, notamment en ce qui concerne les examens nationaux volontaires et les examens volontaires réalisés par des entités infranationales.

4. Comme les années précédentes, la onzième session du Forum est organisée conjointement par la CEA et le gouvernement hôte. Aussi la onzième session sera-t-elle organisée conjointement par la CEA et le Gouvernement ougandais, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et diverses entités du système des Nations Unies. Elle réunira des ministres, des hauts fonctionnaires, des experts et des praticiens des membres de la CEA, du secteur privé, de la société civile, des institutions universitaires et des entités du système des Nations Unies.

## II. Contexte

5. La onzième session du Forum se tient dans un contexte marqué, dans le monde entier et en Afrique, par la lenteur des progrès, la stagnation et même la régression en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable. Au niveau mondial, seuls 16 % des cibles des ODD sont en passe d'être atteintes d'ici à 2030, les 84 % restants affichant des progrès limités ou, dans certains cas, une régression<sup>1</sup>. La situation est encore pire en Afrique où, au rythme actuel des progrès, seules 10 des 144 cibles mesurables seront atteintes d'ici à 2030, 106 cibles nécessitant une action accélérée et 28 autres montrant des signes de régression<sup>2</sup>. Les mauvais résultats du continent dans la mise en œuvre du Programme 2030 sont dus à plusieurs problèmes persistants qu'il peine encore à surmonter.

6. La croissance économique, bien que positive dans plusieurs pays africains, a été fragile, inégale et insuffisante pour entraîner une réduction substantielle de la pauvreté et permettre d'atteindre tous les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Le taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique est d'environ 3 % depuis 2019, ce qui

---

<sup>1</sup> Jeffrey D. Sachs, Guillaume Lafortune et Grayson Fuller, Rapport sur le développement durable 2024 : Les ODD et le Sommet de l'avenir de l'ONU (Dublin, Dublin University Press, 2024).

<sup>2</sup> Adivhaho Ramaite et Alize le Roux, « Accélérer, prolonger ou abandonner ? Le dilemme de l'Afrique face aux ODD », Institute for Security Studies, 12 septembre 2024.

est bien inférieur à la cible de 7 % nécessaire pour atteindre l'objectif 8<sup>3</sup>. Par conséquent, le continent est toujours aux prises avec des niveaux élevés de pauvreté, de chômage et d'inégalité. Les données de la Banque mondiale montrent qu'en 2019 la région abritait 60 % des pauvres dans le monde, 35 % de la population africaine vivant sous le seuil de pauvreté mondial<sup>4</sup>. La situation s'est certainement aggravée depuis, car les effets de la pandémie de coronavirus (COVID-19) et les chocs économiques mondiaux provoqués par la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine ont encore exacerbé la vulnérabilité économique, poussant des millions de personnes dans l'extrême pauvreté et annulant les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté.

7. Le ralentissement économique mondial, associé à l'augmentation des niveaux d'endettement, a mis à rude épreuve les finances publiques de nombreux États africains, limitant leur capacité à investir dans les services et infrastructures essentiels nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Un déficit de financement annuel d'environ 402 milliards de dollars devra être comblé d'ici à 2030, afin que les États africains puissent accélérer leur transformation structurelle et rattraper les pays en développement très performants d'autres régions<sup>5</sup>.

8. Alors qu'elle ne contribue que de manière relativement faible aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'Afrique est particulièrement vulnérable aux effets négatifs des changements climatiques, qui se traduisent par des pertes de productivité agricole, des perturbations de la production et des chaînes d'approvisionnement, et des pertes de recettes commerciales, en particulier pour les pays dont l'économie dépend fortement de secteurs sensibles au climat, tels que les exportations de produits de base agricoles<sup>6</sup>. Il est manifestement urgent de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets. Malheureusement, l'Afrique a un accès très limité au financement climatique : en 2022, la région n'a reçu que 2 % des investissements mondiaux dans les énergies propres<sup>7</sup>.

9. Le marché du travail africain se caractérise par des niveaux élevés d'informalité, de sous-emploi et de chômage des jeunes. La population croissante de jeunes du continent, qui devrait atteindre 830 millions de personnes d'ici à 2050, représente à la fois une opportunité et un défi<sup>8</sup>. L'exploitation de ce dividende démographique nécessite la création de millions d'emplois décents, mais les structures économiques actuelles sont mal équipées pour répondre à cette demande.

10. La transformation structurelle reste lente, caractérisée par des progrès limités en matière d'industrialisation et de création de valeur ajoutée. La dépendance à l'égard des produits de base, couplée avec une faible diversification et une intégration limitée dans les chaînes de valeur mondiales, a rendu les économies africaines vulnérables aux chocs extérieurs.

11. La pandémie de COVID-19 a révélé et exacerbé les faiblesses des systèmes de santé africains, ce qui a entraîné un recul dans la réalisation des objectifs de développement durable liés à la santé, notamment en ce qui

<sup>3</sup> Statistics Times, « List of continents by GDP », base de données sur l'économie. Disponible à l'adresse <https://statisticstimes.com/economy/continents-by-gdp.php> (consulté le 27 novembre 2024).

<sup>4</sup> *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, 2023 (publication des Nations Unies, 2023).

<sup>5</sup> Banque africaine de développement, *Perspectives économiques en Afrique, 2024 : Impulser la transformation de l'Afrique par la réforme de l'architecture financière mondiale*, Abidjan (Côte d'Ivoire), 2024.

<sup>6</sup> Union africaine, Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024* [Addis-Abeba, Abidjan (Côte d'Ivoire), New York, 2024].

<sup>7</sup> Agence internationale de l'énergie, *Financing Clean Energy in Africa* (Paris, 2022).

<sup>8</sup> Nardos Bekele-Thomas et Snorre Westgaard (Africa Renewal), « Unlocking the potential of Africa's youth », Nations Unies, 4 octobre 2024.

concerne la réduction de la mortalité maternelle et infantile, la lutte contre les maladies infectieuses et l'amélioration de l'accès aux soins de santé. La pandémie a également aggravé les inégalités sociales, touchant de manière disproportionnée les femmes, les jeunes et d'autres groupes marginalisés. Les maladies infectieuses, telles que le VIH/sida et le paludisme, restent un défi, tout comme les menaces sanitaires émergentes. Les infrastructures de santé restent sous-développées et l'accès aux services essentiels est limité, en particulier dans les zones rurales. Le continent a donc besoin de systèmes de santé et de mesures de protection sociale plus solides et plus résilients.

12. Les disparités entre les sexes persistent dans toute l'Afrique, les femmes et les filles se heurtant à des obstacles majeurs en matière d'éducation, d'emploi et de participation à la vie politique. La violence à l'égard des femmes et les pratiques néfastes, telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines, restent répandues dans de nombreuses parties de la région. En dépit des progrès réalisés en matière de parité dans l'enseignement primaire, le nombre de filles qui accèdent aux cycles secondaire et supérieur reste faible. Le taux d'activité des femmes est également limité par des pratiques discriminatoires et par la charge inégale du travail non rémunéré : dans le monde, les femmes consacrent en moyenne 2,5 fois plus d'heures que les hommes aux soins non rémunérés et au travail domestique<sup>9</sup>. Sans un meilleur accès aux ressources, telles que la terre et le financement, la contribution des femmes à la croissance économique ne peut être pleinement exploitée.

13. Les écosystèmes marins et côtiers du continent sont fortement menacés par la surpêche, la pollution et les changements climatiques. La dégradation de ces écosystèmes a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la biodiversité. Le potentiel de croissance économique durable et de création d'emplois offert par l'économie bleue reste largement inexploité alors que l'Afrique dispose de vastes ressources marines. Pour remédier à cela, il faut améliorer la gouvernance, investir davantage dans les pratiques durables et renforcer la coopération régionale.

14. La réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063 nécessite des partenariats solides à tous les niveaux. Or, l'Afrique continue de rencontrer des difficultés pour mobiliser suffisamment de ressources dans les domaines du financement, de l'appui technologique et du renforcement des capacités. Le ratio impôts/PIB du continent reste faible, avec une moyenne d'environ 16 % par an, ce qui limite les efforts de mobilisation des ressources nationales<sup>10</sup>. Les apports financiers mondiaux, notamment les investissements directs étrangers et l'aide publique au développement, sont volatils, et de nombreux pays africains s'efforcent d'attirer des investissements durables. En outre, le fardeau de la dette des États s'est alourdi, plusieurs d'entre eux étant confrontés au risque de surendettement.

15. La mauvaise gouvernance, l'instabilité politique et les conflits dans plusieurs pays africains continuent d'entraver le développement durable. L'érosion de la confiance dans le multilatéralisme et la montée des tensions géopolitiques compliquent encore les efforts de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Pour créer un environnement propice au développement durable, il est essentiel de consolider les cadres de gouvernance, de promouvoir la paix et de renforcer la coopération régionale.

---

<sup>9</sup> Nations Unies, « Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles », 2024.

<sup>10</sup> Organisation de coopération et de développement économiques, Commission de l'Union africaine et Forum africain sur l'administration fiscale, *Revenue Statistics in Africa 2023* (Paris, Éditions OCDE, 2023).

### III. Thème

16. Dans ce contexte, à environ six ans de la date butoir de 2030, la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable aura pour thème : « Stimuler la création d’emplois et la croissance économique grâce à des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles, pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l’Agenda 2063 : L’Afrique que nous voulons, de l’Union africaine ». Ce thème est directement lié à celui de la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau, à savoir : « Promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et atteindre les objectifs de développement durable qui y sont énoncés et qui consistent à ne laisser personne de côté ». La onzième session du Forum régional représente une occasion de réfléchir à l’élaboration de mesures transformatrices qui remettront la région sur la voie de la réalisation des objectifs d’ici à 2030.

17. La responsabilité concomitante des États africains de mettre en œuvre le Programme 2030 et l’Agenda 2063 exige que les mesures de transformation requises pour atteindre les objectifs soient également alignées sur les actions nécessaires pour exécuter le deuxième plan décennal de mise en œuvre de l’Agenda 2063 (2024-2033). Marquant le début de la décennie d’accélération de l’Agenda 2063, ce plan établit une feuille de route audacieuse et ambitieuse pour la transformation de l’Afrique, à travers sept ambitions, connues sous le nom de « moonshots », afin de garantir que, d’ici à 2033, l’Afrique sera prospère, intégrée, démocratique, pacifique, cultivée, pilotée par ses habitants et influente<sup>11</sup>.

18. Organisée après le Sommet de l’avenir, la onzième session du Forum est également l’occasion d’étudier les documents finaux du Sommet et de s’en inspirer en vue d’élaborer des solutions spécifiques, orientées vers l’action, qui puissent augmenter de manière décisive l’ampleur et le rythme de la mise en œuvre du Programme 2030<sup>12</sup>.

19. La onzième session du Forum régional permettra en outre aux États africains de se préparer à la réunion du forum politique de haut niveau pour le développement durable qui se tiendra à New York en juillet 2025. Elle représente également une occasion opportune pour les États africains de préparer le deuxième Sommet mondial pour le développement social, qui se tiendra au Qatar du 4 au 6 novembre 2025, en vue d’obtenir un soutien mondial pour les priorités du continent. Ces priorités sont notamment l’élimination de la pauvreté ; la promotion du plein emploi et d’un travail décent pour tous ; l’inclusion et l’intégration sociale, en ne laissant personne de côté ; et la pleine réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l’Agenda 2063.

20. Il apparaît de plus en plus clairement que le développement durable en Afrique exige non seulement une croissance économique, mais aussi la création d’emplois, l’inclusion sociale, la durabilité environnementale et la bonne gouvernance. Parmi les cinq objectifs de développement durable sur lesquels sera axée la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau, figure l’objectif 8 : travail décent et croissance économique. La onzième session du Forum régional africain représente donc une occasion unique de se concentrer sur l’objectif 8, en particulier sur la nécessité d’une transformation économique durable, y compris une croissance économique inclusive et la création d’emplois.

<sup>11</sup> Union africaine, *La décennie de mise en œuvre accélérée - Deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033)*, Addis-Abeba, 2024.

<sup>12</sup> Pacte pour l’avenir, Pacte numérique mondial et Déclaration sur les générations futures (résolution 79/1 de l’Assemblée générale).

21. En se concentrant ainsi sur l'objectif 8, le Forum pourra identifier et définir des moyens réalisables de générer une croissance économique inclusive, de créer des emplois, en particulier pour les femmes et les jeunes, et d'atteindre les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063. À cet égard, le Forum s'efforcera de proposer des solutions susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

a) Des populations saines et productives et le bien-être de tous à tout âge, comme fondement d'économies saines et d'une transformation durable ;

b) L'inclusion, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et des filles, des jeunes et des autres groupes marginalisés et leur participation significative aux activités sociales, économiques et politiques ;

c) L'industrialisation durable et verte et la diversification économique, les entreprises africaines progressant dans leurs chaînes de valeur en valorisant davantage, en Afrique, les abondantes ressources naturelles du continent, en particulier les ressources marines, étant donné que l'objectif 14 a été retenu pour la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau ;

d) L'utilisation et la gestion durables des ressources en eau douce et des écosystèmes qui leur sont associés, en particulier les zones humides, surtout dans les pays africains sans littoral ;

e) Un financement adéquat, prévisible et durable, canalisé et utilisé de manière efficace pour permettre aux bénéficiaires, en particulier les entreprises privées, les femmes, les jeunes et les communautés locales, de prendre des mesures concrètes ;

f) Le déploiement de la science, de la technologie et de l'innovation et la promotion de la transformation numérique en tant que catalyseurs essentiels du développement durable, y compris en tant que moyens d'exploiter les richesses naturelles du continent pour favoriser une industrialisation durable ;

g) La promotion du commerce et les avantages qui en découlent, à savoir une amélioration de la croissance économique et un renforcement de l'intégration régionale par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

22. C'est dans ce contexte que l'objectif, les sous-thèmes et le format de la onzième session du Forum régional africain ont été définis ; ils sont exposés respectivement aux sections III, IV et V du présent document.

## IV. Objectifs

23. L'objectif global de la onzième session du Forum est de procéder à un suivi et à un examen au niveau régional des progrès réalisés, de faciliter l'apprentissage entre pairs et de promouvoir des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles afin d'augmenter considérablement la croissance économique, la création d'emplois, ainsi que le rythme et l'ampleur de la réalisation des objectifs de développement durable et des aspirations, objectifs et cibles de l'Agenda 2063.

24. Les objectifs spécifiques de la onzième session du Forum régional africain sont les suivants :

a) Passer en revue les progrès accomplis, les difficultés qui se posent et les potentialités qui s'offrent dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 et, dans l'esprit du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2025, procéder à un examen approfondi de la réalisation en Afrique des objectifs de développement durable 3 (bonne santé et bien-être), 5 (égalité des sexes), 8 (travail décent et croissance économique),

14 (vie aquatique) et 17 (partenariats pour les objectifs) et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063, en mettant particulièrement l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033) ;

b) Renforcer l'apprentissage et préconiser des mesures et des actions efficaces aux niveaux national, régional et mondial, y compris des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063, en particulier en augmentant le financement disponible ;

c) Donner suite aux documents finaux du Sommet de l'avenir et en assurer la promotion ;

d) Faire office de réunion régionale préparatoire à la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau et au deuxième Sommet mondial pour le développement social ;

e) Parvenir à un consensus et adopter des documents finaux, à savoir :

i) Résumé et messages clés du Forum, comprenant les priorités des États africains et les principales possibilités d'action et recommandations pratiques pour éclairer et stimuler les mesures prises aux niveaux infranational, national, régional et mondial et visant à augmenter considérablement la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

ii) Déclaration de Kampala sur des solutions durables, inclusives et fondées sur données scientifiques et factuelles pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique et pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

## V. Sous-thèmes

25. Les travaux de la onzième session du Forum régional africain porteront sur les sous-thèmes suivants, élaborés en fonction des cinq objectifs de développement durable qui seront examinés lors de la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable :

- a) Bonne santé et bien-être ;
- b) Égalité des sexes ;
- c) Travail décent et croissance économique ;
- d) Vie aquatique ;
- e) Partenariats pour la réalisation des objectifs.

26. Un rapport analytique concis sur chacun des sous-thèmes éclairera les délibérations, offrant un examen approfondi des objectifs sélectionnés et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063. Parmi les questions cruciales à traiter dans le cadre de chaque sous-thème, on peut citer les suivantes :

a) Principales tendances et progrès notables accomplis dans la réalisation de certaines cibles des objectifs de développement durable sélectionnés et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 ;

b) Défis, contraintes et questions émergentes qui freinent les progrès en empêchant l'adoption de solutions fondées sur des données scientifiques et factuelles pour la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

c) Opportunités et solutions durables, inclusives et fondées sur des données factuelles pour augmenter la croissance économique et la création d'emplois et pour faire progresser la mise en œuvre des deux programmes, en tenant compte, dans un souci de cohérence, des liens entre l'objectif en question, d'une part, et d'autres objectifs de développement durable et objectifs de l'Agenda 2063, d'autre part.

## **VI. Format**

27. La onzième session du Forum régional africain pour le développement durable se tiendra dans un format hybride qui permettra d'y prendre part à la fois en personne et en ligne, facilitant ainsi une large participation et permettant des contributions de diverses parties prenantes à tous les niveaux. Le Forum comprendra des réunions et manifestations de présession, ainsi que des séances principales, décrites en détail ci-dessous.

28. Parallèlement à ces réunions et manifestations, une foire aux connaissances sera organisée.

### **A. Manifestations de présession, manifestations parallèles et autres réunions organisées en marge de la session**

29. Une série de manifestations préliminaires, destinée à recueillir et à intégrer un large éventail de points de vue des parties prenantes, précédera la session. Ces manifestations offriront l'occasion d'échanger des idées, des outils, des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En outre, des réunions connexes se tiendront en marge de la session du Forum, dont les résultats devraient apporter une contribution substantielle à ses délibérations.

30. Les manifestations préliminaires seront les suivantes :

a) Septième Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;

b) Atelier régional préparatoire aux examens nationaux et infranationaux volontaires en Afrique ;

c) Réunion des ministres des finances, des gouverneurs de banques centrales et des gestionnaires de fonds de pension sur le financement du développement ;

d) Réunion annuelle de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Afrique ;

e) Réunion des coordonnateurs résidents ;

f) Réunion des directeurs régionaux des entités du système des Nations Unies ;

g) Atelier préparatoire et de renforcement des capacités à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes d'Afrique ;

h) Pourparlers sur le climat en Afrique ;

i) Examen des systèmes alimentaires ;

j) Forum parlementaire sur les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063 ;

k) Table ronde du secteur privé sur les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 ;

l) Camp de codage à l'intention des jeunes filles africaines ;

- m) Symposium sur le genre ;
- n) Réunion de représentants d'organisations confessionnelles ;
- o) Symposium sur les enfants et les jeunes ;
- p) Forum des dirigeants sur la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique : progrès et voie à suivre ;
- q) Dialogue sur les réfugiés.

31. La onzième session du Forum comprendra également une foire aux connaissances, qui donnera l'occasion d'échanger des idées et des données d'expérience de pointe, et de présenter des solutions innovantes et de nouvelles idées en matière de développement durable. Les particuliers comme les organisations pourront ainsi exposer leurs activités concernant la mise en œuvre des deux programmes. Au moins 120 exposants de toute la région sont attendus. La priorité sera certes donnée aux expositions qui sont alignées sur les sous-thèmes du Forum, mais seront également prises en considération celles qui visent à présenter les meilleures pratiques, à stimuler la croissance économique et la création d'emplois, et à promouvoir les partenariats pour la mise en œuvre accélérée des deux programmes.

## **B. Séances principales**

32. La onzième session du Forum comprendra cinq séances principales :

### **1. Cérémonie d'ouverture**

33. Lors de la cérémonie d'ouverture, en présence du Président de l'Ouganda, des allocutions seront prononcées par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, la Première Ministre ougandaise, le Président de la Commission de l'Union africaine, le Président de la Banque africaine de développement, le Président du Conseil économique et social, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique et le Président du bureau sortant.

### **2. Dialogue présidentiel**

34. Le dialogue présidentiel plantera le décor du Forum. Au cours du dialogue, les chefs d'État et de gouvernement aborderont le rôle des dirigeants africains dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, ainsi que leur engagement à cet égard. Ils donneront des informations et des conseils sur les priorités africaines et proposeront des mesures spécifiques visant à accélérer la croissance économique, la création d'emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, et la réalisation des objectifs de développement durable et des grandes ambitions (appelées « moonshots ») énoncées dans le deuxième plan décennal (2024-2033) de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Dans ce contexte, les participants sont invités à aborder les sujets spécifiques suivants :

- a) Moyens de financement des deux programmes, y compris la dette et la mise en place d'une infrastructure financière en Afrique ;
- b) Transformation numérique et technologies émergentes ;
- c) Accélération de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine et renforcement de l'intégration régionale ;
- d) Développement des infrastructures africaines ;
- e) Promotion d'un programme d'industrialisation africain solide, y compris la création de valeur ajoutée et les chaînes de valeur régionales ;
- f) Implications des changements climatiques et nécessité de garantir la durabilité environnementale.

### 3. Tables rondes de haut niveau

35. Les participants à la première table ronde discuteront de l'importance de relever le niveau d'ambition et de trouver des solutions innovantes pour mobiliser des financements durables. Ils réfléchiront également à l'importance de canaliser et d'utiliser les fonds de manière plus efficace et efficiente pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, en mettant l'accent sur le deuxième plan décennal de mise en œuvre (2024-2033). Les intervenants devraient être, notamment, des représentants des ministères, y compris des ministères des finances ; des gouverneurs des banques centrales ; des présidents des banques régionales ; et des gestionnaires de fonds de pension.

36. Les participants à la deuxième table ronde se concentreront sur les moyens d'adapter des solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles de façon à considérablement augmenter la croissance économique, stimuler la création d'emplois et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les panélistes et les intervenants comprendront des représentants des bureaux des coordonnateurs résidents ; des ministres responsables des objectifs de développement durable sélectionnés ; des représentants de la communauté statistique, y compris des responsables d'organismes statistiques ; et des représentants d'entreprises privées et d'organisations de la société civile. Étant donné le rôle crucial de données et de statistiques précises dans l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, la participation de statisticiens à la table ronde est particulièrement importante.

37. Les participants à la quatrième table ronde passeront en revue les mesures à prendre pour donner suite aux textes issus du Sommet de l'avenir dans le cadre de la promotion de solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles et visant à accroître le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les participants comprendront des représentants de la Plate-forme de collaboration régionale pour l'Afrique, y compris ses coprésidents, ainsi que des représentants des membres de la CEA, des partenaires de développement, des grands groupes et d'autres parties prenantes.

38. Les discussions seront axées sur la manière de tirer parti du deuxième Sommet mondial pour le développement social afin de faire progresser la réalisation des priorités africaines, à savoir l'élimination de la pauvreté, la promotion du plein emploi et d'un travail décent pour tous, l'inclusion et l'intégration sociale, en ne laissant personne de côté, et la pleine réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063.

### 4. Tables rondes plénières

39. Ces tables rondes, au cours desquelles seront abordées les questions transversales que sont le rôle de données exactes et la fonction de systèmes statistiques solides, porteront avant tout sur les deux domaines suivants :

a) Exploiter la science, la technologie, l'innovation et la transformation numérique pour étayer des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles pour la croissance économique, la création d'emplois et la mise en œuvre accélérée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

b) Utiliser les examens volontaires nationaux et infranationaux pour promouvoir des solutions durables et inclusives fondées sur des données scientifiques et factuelles de façon à considérablement augmenter la croissance économique, stimuler la création d'emplois et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

## 5. Réunions parallèles

40. Au cours des cinq réunions parallèles, les participants examineront en profondeur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Ils s'engageront également dans un apprentissage entre pairs sur les meilleures pratiques, les défis et les opportunités liés aux efforts visant à adapter la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en se concentrant sur les cinq sous-thèmes du Forum. Au cours de chaque réunion, les participants identifieront, formuleront et adopteront un ensemble de messages clés. L'objectif de ces messages sera d'annoncer des moyens d'action, des stratégies et des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles, afin d'augmenter considérablement la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la réalisation des objectifs de développement durable sélectionnés et des objectifs correspondants de l'Agenda 2063.

## VII. Produits attendus

41. La onzième session du Forum débouchera sur les produits suivants, qui feront l'objet d'une large diffusion :

a) Des rapports d'orientation détaillés sur les sous-thèmes du Forum, dans lesquels une analyse approfondie et des orientations stratégiques seront fournies, afin de faire progresser le développement durable sur le continent ;

b) Des documents finaux, dans lesquels seront exposées les priorités, les possibilités d'action et les recommandations des États africains, visant à stimuler la croissance économique et la création d'emplois et à accélérer la mise en œuvre des deux programmes, tout en servant également de contribution collective de la région à la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et au deuxième Sommet mondial pour le développement social. Il s'agira des documents suivants :

i) Résumé et messages clefs de la onzième session du Forum régional africain pour le développement durable ;

ii) Déclaration de Kampala sur des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique et pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

c) Rapport sur la foire aux connaissances, visant à renforcer les réseaux de connaissances et les partenariats pour faire avancer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

## VIII. Résultats escomptés

42. La onzième session du Forum régional africain devrait aboutir aux résultats ci-après :

a) Forger un consensus sur les priorités africaines, y compris des solutions durables, inclusives, fondées sur des données scientifiques et factuelles pour augmenter la croissance économique, stimuler la création d'emplois et faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs de l'Agenda 2063, les priorités présentées comprenant également des mesures pour donner suite au Sommet de l'avenir et pour définir la contribution de l'Afrique au deuxième Sommet mondial pour le développement social ;

b) Renforcer la capacité des pays procédant à des examens nationaux volontaires en 2025 à mener à bien leur examen et à en présenter le rapport lors

de la réunion 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

c) Faire en sorte que les membres de la CEA, la société civile, le secteur privé, les institutions universitaires et les partenaires de développement disposent des connaissances, compétences et outils nécessaires pour donner suite aux produits du Forum et en élargir la portée ;

d) Renforcer les engagements visant à augmenter la croissance économique, la création d'emplois ainsi que le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

e) Forger de nouveaux partenariats multipartites et renforcer ceux qui existent déjà afin de mobiliser et de fournir un soutien solide et coordonné, y compris une assistance financière, technologique et de développement des capacités, pour la mise en œuvre de projets et d'initiatives alignés sur les objectifs de développement durable et les objectifs de l'Agenda 2063.

## **IX. Documentation**

43. Les documents de la onzième session du Forum régional africain comprendront ce qui suit :

- a) Documentation d'avant-session :
  - i) Note conceptuelle ;
  - ii) Résumé du rapport sur les progrès de l'Afrique vers la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ;
  - iii) Rapports analytiques concis traitant des sous-thèmes de la session ;
  - iv) Rapports et documents issus des réunions et manifestations passées pertinentes.
- b) Documentation d'après-session :
  - i) Déclaration de Kampala sur des solutions durables, inclusives et fondées sur des données scientifiques et factuelles pour stimuler la création d'emplois et la croissance économique et pour mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;
  - ii) Messages clés à présenter lors de la réunion de 2025 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, du deuxième Sommet mondial pour le développement social et d'autres réunions stratégiques aux niveaux mondial, régional, sous-régional et national ;
  - iii) Rapport sur le septième Forum sur la science, la technologie et l'innovation en Afrique ;
  - iv) Rapport sur l'Atelier régional préparatoire aux examens nationaux et infranationaux volontaires en Afrique ;
  - v) Atelier préparatoire et de renforcement des capacités en matière de développement durable à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes d'Afrique.

## X. Communication

44. Les efforts de communication et de sensibilisation concernant la onzième session du Forum seront guidés par une stratégie de communication élaborée conjointement par la CEA et le gouvernement hôte. Une double approche sera adoptée pour mettre en œuvre la stratégie, à savoir, d'une part, exploiter les possibilités de mener des activités de sensibilisation et, d'autre part, suivre un plan de communication exhaustif. Cette stratégie ciblera un large public, notamment les gouvernements africains, les entités du système des Nations Unies, la société civile et le secteur privé. Les principales activités comprennent des actions d'information et de sensibilisation par le biais d'événements de haut niveau, de messages ciblés, de séances d'information pour les médias et de l'utilisation intensive de plateformes en ligne et de campagnes sur les réseaux sociaux. Un solide plan de publicité de masse, comprenant des initiatives telles que des conférences de presse, une couverture télévisée en direct, des émissions-débats à la radio et à la télévision, ainsi qu'une variété de supports d'information et de promotion, permettra à la onzième session du Forum de gagner en visibilité avant, pendant et après l'événement. Les efforts de communication seront axés sur le renforcement de la participation, la sensibilisation et la diffusion des documents finaux du forum.

## XI. Participation

45. La onzième session du forum réunira plus de 2 000 participants d'Afrique et d'autres régions, dont des représentants des pays et instances ci-après :

- a) Tous les membres de la CEA<sup>13</sup> ;
- b) Commission de l'Union africaine, Agence de développement de l'Union africaine et Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
- c) Banque africaine de développement ;
- d) Communautés économiques régionales ;
- e) Entités du système des Nations Unies et autres institutions et organisations internationales ;
- f) Grands groupes et autres parties prenantes, y compris la société civile, les organisations commerciales et industrielles, et les institutions universitaires et de recherche ;
- g) Partenaires de développement.

## XII. Langues de travail

46. Les langues de travail de la session seront l'anglais et le français. Une interprétation simultanée sera disponible dans ces deux langues et en langue des signes internationale.

---

<sup>13</sup> Des invitations seront adressées aux chefs d'État et de gouvernement, aux ministres et décideurs de haut niveau, ainsi qu'aux experts des ministères et organismes responsables de la planification économique, des finances, de l'environnement, des ressources naturelles, y compris les minéraux, de la justice et de la gouvernance, des affaires sociales, de l'énergie, de l'industrie, de l'infrastructure, du commerce, de la statistique et, enfin, de la science et de la technologie.

### **XIII. Dates et lieu**

47. La onzième session du Forum se tiendra à Kampala, dans un format hybride permettant une participation en personne et en ligne, du 9 au 11 avril 2025.

48. Les réunions et manifestations préliminaires se tiendront du 6 au 8 avril 2025.

### **XIV. Personnes à contacter**

49. Les demandes de renseignements concernant la onzième session du Forum doivent être adressées aux représentants de la CEA ou du Gouvernement ougandais, dont la liste figure ci-dessous.

#### **Représentants de la Commission économique pour l’Afrique**

Nassim Oulmane

Chef de la Section des ressources naturelles, de l’économie verte et de l’économie bleue

Division du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles

Commission économique pour l’Afrique

Courriel : [oulmane@un.org](mailto:oulmane@un.org)

Charles Akol

Spécialiste des questions d’environnement

Section des ressources naturelles et des économies verte et bleue

Division du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles

Commission économique pour l’Afrique

Courriel : [akol@un.org](mailto:akol@un.org)

Alhagi Marong

Secrétaire de la Commission et Juriste hors classe

Commission économique pour l’Afrique

Courriel : [maronga@un.org](mailto:maronga@un.org)

Charles Muraya

Spécialiste de la gestion de l’information

Division du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles

Commission économique pour l’Afrique

Courriel : [murayac@un.org](mailto:murayac@un.org)

Amanuel Gebremariam

Informaticien

Division du changement climatique, de la sécurité alimentaire et des ressources naturelles

Commission économique pour l’Afrique

Courriel : [gebremariama@un.org](mailto:gebremariama@un.org)

#### **Représentants du Gouvernement ougandais**

Albert Byamugisha

Chef du secrétariat des objectifs de développement durable

Cabinet de la Première Ministre

Courriel : [abyamugisha@gmail.com](mailto:abyamugisha@gmail.com)

Pascal Byarugaba  
Spécialiste du suivi et de l'évaluation des programmes  
Secrétariat des objectifs de développement durable  
Cabinet de la Première Ministre  
Courriel : [pascal.byarugaba@opm.go.ug](mailto:pascal.byarugaba@opm.go.ug)

Jackline Arineitwe  
Directrice des finances et de l'administration  
Secrétariat des objectifs de développement durable  
Cabinet de la Première Ministre  
Courriel : [jackie.arineitwe@opm.go.ug](mailto:jackie.arineitwe@opm.go.ug)

Onesmus Kansiime  
Administrateur principal de programmes de gestion des connaissances  
Secrétariat des objectifs de développement durable  
Cabinet de la Première Ministre  
Courriel : [onesmus.kansiime@opm.go.ug](mailto:onesmus.kansiime@opm.go.ug)

-----